



Lettre d'information installation des compteurs d'eau

MUNICIPALITÉ
DE MONT-LA-VILLE

Mont-la-Ville, le 30.01.2017

Aux propriétaires de notre commune

Lors de la séance du conseil général du 1^{er} décembre 2016, le préavis municipal pour l'installation des compteurs d'eau a été accepté.

Cette mesure s'intègre dans une démarche de meilleure gestion de la ressource en eau avec une équité de traitement des usagers en fonction de leur consommation au niveau de l'alimentation en eau potable et du traitement des eaux usées.

La commune prend à sa charge l'achat des compteurs et leur pose qui sera réalisée par notre concessionnaire M. Claude-Alain Blanc monteur sanitaire à Montricher.

Les compteurs seront ensuite loués selon un tarif communal, qui sera de 45.-/année.

La mise en conformité des installations extérieures et intérieures est à la charge des propriétaires, en cas d'installation du compteur dans une chambre hors du bâtiment, le diamètre minimum de cette chambre sera de 100cm avec une profondeur garantissant le hors gel. Cette installation est considérée comme installation intérieure. (choix du génie civil libre).

Les compteurs seront installés dans les 6 premiers mois de cette année, soit jusqu'au 30 juin, pour que nous puissions démarrer la taxe au m³, le 1^{er} juillet 2017.

Le concessionnaire prendra contact avec vous, pour organiser son jour de passage afin qu'il ait quelqu'un de présent.

Il est bien clair qu'au vu de tels travaux, la Municipalité se tient à votre entière disposition pour tous renseignements ou éclaircissements nécessaires.

Veillez recevoir, Madame Monsieur, nos meilleures salutations.

Au nom de la municipalité

Vincent Miaz